



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Convocation et Ordre du Jour Conseil Fédéral du samedi 12 septembre 2026 à 14h00

Destinataires : Mathieu BATTE, Samuel CAILLET, Philippe CARRIER, Dominique DESHAYES, Sylvain GREGOIRE, Gilles GUIGNARD, Jean Pierre HATTET, Christophe HELARD, Michèle LASSERRE, Laurence MONFORT

Absent excusé : Samuel CAILLET

Invités : Téa DELAUNAY, Olivier DELAUNAY, Jean-Marc MOCOEUR

Note : la réunion sera enregistré sur Zoom

Chères toutes et chers tous,

La proposition d'ordre du jour est la suivante :

- Bienvenue et introduction - Philippe

Philippe annonce sa démission du poste de Président de la Fédération.

Gilles remercie Philippe pour la qualité de leurs échanges et comprend tout à fait la complexité de la tenue de ce poste compte tenu des actions de mise en conformité qu'il fallait engager.

- Point financier – Michèle

Peu d'évolution par rapport au mois de juillet

Depuis juillet 200 € versés au club de Rennes pour la coupe MRC V

A prévoir d'ici la fin d'année

Indemnisation des juges MRC

Païement du développement pour le site MRC

Païement des frais de domaine pour le site

Païement de la MAIF pour les inscriptions des concurrents étrangers

Prévoir la commande des médailles pour les championnats de France NS et C (env 200€)

- Point sur clubs et licenciés et suivi des adhésions 2026 – Michèle

562 licenciés dont 34 juniors (*4 seniors de plus depuis septembre*)

44 clubs

- Adhésions 2027 :

- o Process nouveaux adhérents à partir de septembre 2026

Depuis septembre 2026, les licences des nouveaux adhérents seront valables pour l'année 2027 également.

- o Campagne d'adhésion 2027

Sera ouverte mi décembre après l'assemblée générale

Prévoir en AG de demander aux clubs de regrouper leurs adhésions pour faciliter la préparation et l'envoi des licences 2027

- o Prix des licences et prix adhésions des clubs

A date, Michèle indique que le budget de la FFMN est couvert par le montant des adhésions collectées.



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Les frais variables qui pourraient remettre en cause cet équilibre sont :

- Le budget de l'indemnisation des juges.

A date, notre trésorière n'identifie pas de risque budgétaire et indique que le montant des adhésions peut être maintenu.

L'ensemble des membres du conseil fédéral approuve le maintien du montant des cotisations d'adhésion (Club et licenciés)

- Points 2026 :
 - o Retour groupe de travail sur indemnisation des juges – Jean Pierre
Le groupe poursuit son travail. Le budget qui en découlera sera validé en commission finance.
 - o Développement du nouveau site Web – Téa D, Jean-Marc M, Olivier D
 - Présentation des maquettes des écrans du nouveau site web
 - ~~o Retour sur les Championnats du Monde MRC à Cestas – Philippe~~ ⇒ reporté
 - o Point sur l'enquête MRC – Philippe
 - Un premier atelier sera organisé vendredi 18, (Jean-Luc DEROUIN, Dominique DESHAYES, Mathieu BATTE)
 - o Formation aux gestes qui sauvent – Dominique
 - 16 attestations, dont 1 qui est un formateur (Santarelli). Deux juges ont leur convocation pour des formations en octobre et décembre (PSC)
 - 1/3 des juges est formé. Est-ce que 100 % des juges doit être formée. ⇒ en cours de discussion commission des juges
 - Gilles G. préconise la création d'une commission formation
 - o Calendrier 4eme Trimestre 2026
 - réunion des juges le 6/10
 - 4eme CF le 24/10 – présentation du règlement financier
 - envoi des doc et convocation pour l'AG le 12 Novembre
 - 5eme CF le 5/12
 - AG le 12 décembre
- Autres points :
 - o Lieu AG 2027
 - 12 décembre / Cestas
 - o Validation Championnats de France voile 2027 à Chambray les Tours avec le club USC Voile – Sylvain GREGOIRE ⇒ a validé post séance.
 - o Pas de candidat pour l'organisation des Championnats de France NS & C en 2027
 - o Projet Juges 2027
 - L'objectif est de motiver de nouveaux juges en NS & C ⇒ Chantier à lancer en 2027



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

- Questions diverses

Point de situation à faire avec Sylvain GREGOIRE quant au fonctionnement de la convention UFOLEP (Action en cours entre François LASSERRE et Sylvain GREGOIRE).

Il faut organiser l'élection d'un nouveau président FFMN lors de la prochaine Assemblée Générale.

Bien cordialement

Mathieu BATTE
Président FFMN par intérim